

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > 2015-december-31-estimated-solvency-funded-status

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

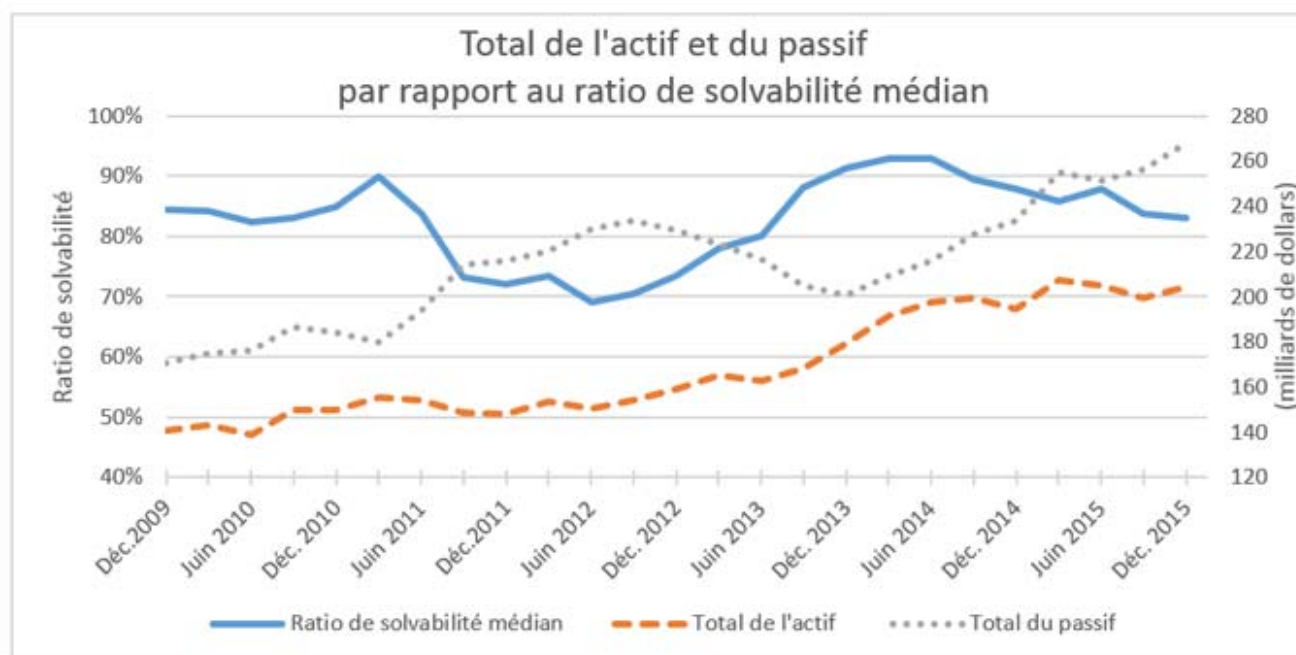
Mise à jour au 31 décembre 2015

- **Le ratio de solvabilité médian est de 83 % (par rapport à 84 % au 30 septembre 2015)**
- **Pour 29 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 8 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

La baisse de 1 % du ratio de solvabilité médian estimatif depuis le 30 septembre 2015 est attribuable aux facteurs suivants :

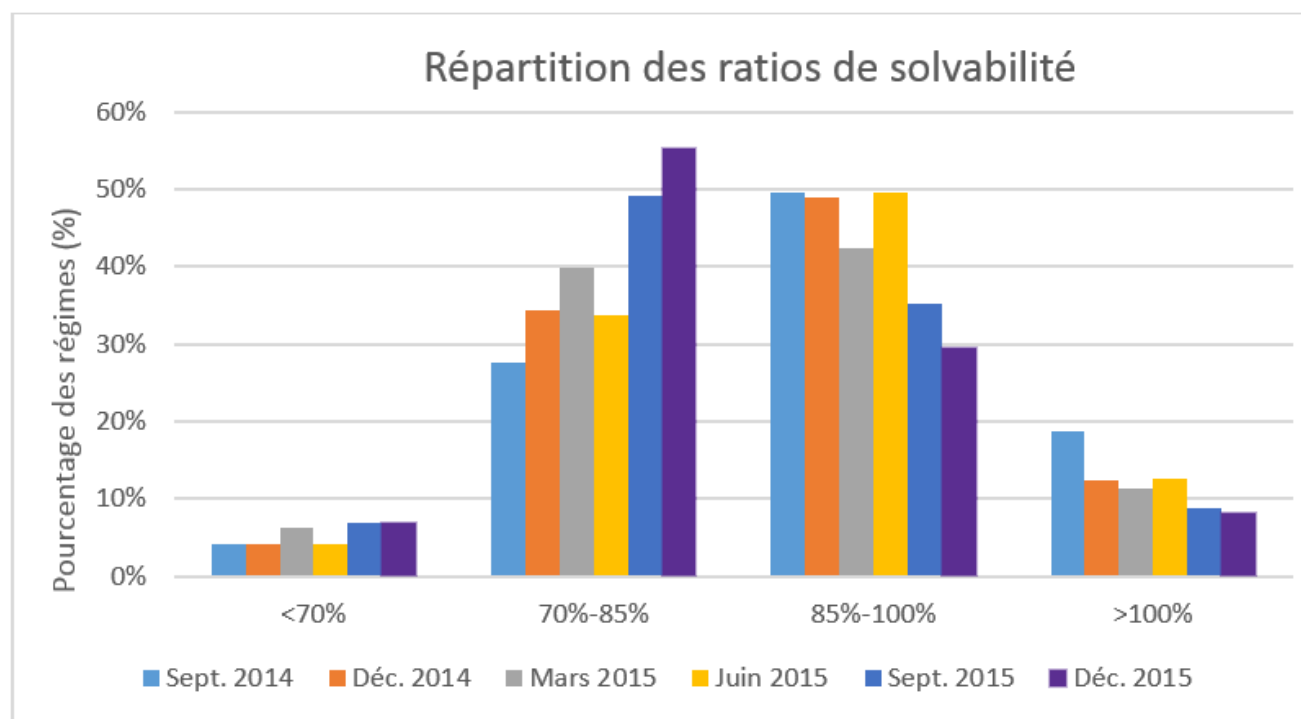
- le rendement du capital investi de la caisse de retraite modèle de 2,4 % au quatrième trimestre 2015 a entraîné une augmentation de 1 % du ratio;
- l'évolution du passif de solvabilité découlant de l'évolution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur de rachat et du taux d'actualisation relatif à la constitution de rentes a été compensée par le changement de table de mortalité, ce qui a provoqué une baisse du ratio de 2 %.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Consulter une description accessible de l'actif, du passif et du ratio de solvabilité médian \(graphique linéaire\)](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Consulter une description accessible de la répartition des ratios de solvabilité \(graphique à barres\)](#)

Méthodes et hypothèses :

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 décembre 2015 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;

- les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite telles qu'indiquées dans le dernier rapport actuariel déposé; les coûts d'administration du régime ne seraient pas pris en compte.
2. Les rendements trimestriels supposés des différentes catégories d'actif pour 2015 sont indiqués dans le tableau qui suit. La caisse de retraite modèle a obtenu un taux de rendement de 3,8 % du début de l'exercice jusqu'à la fin du quatrième trimestre de 2015. Ces taux de rendement (dollars canadiens) ont été établis en fonction de la composition de l'actif suivante : 45 % d'investissements à revenu fixe, 30 % d'actions canadiennes et 25 % d'actions étrangères.

2015	TSX Canada	MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX	Rendement total de la caisse de retraite modèle
1er trimestre	2,6%	11,9%	4,2%	5,7%
2e trimestre	-1,6%	-1,1%	-1,7%	-1,5%
3e trimestre	-7,9%	-1,7%	0,1%	-2,8%
4e trimestre	-1,4%	9,3%	1,0%	2,4%
Depuis le début de l'exercice	-8,3%	18,9%	3,5%	3,8%

3. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente ¹
30 sept. 2015	Intérêt : 2,00 % pendant dix ans, 3,70 % par la suite Mortalité : Table 1994 UP générationnelle	Intérêt : 2,39 % Mortalité : Table 1994 UP générationnelle
31 déc. 2015	Intérêt : 2,10 % pendant dix ans, 3,70 % par la suite	Intérêt : 3,13 %

	Mortalité : CPM2014 générationnelle	Mortalité : CPM2014 générationnelle
--	--	--

1 En fonction d'un bloc de durée moyenne